

1. PRÉSENTATION

Nibelis est un éditeur d'une Solution SIRH Cloud destinée aux organisations à partir de 50 salariés. Son siège social est localisé au 116 rue Jules Guesde à Levallois-Perret. L'organisme de formation de Nibelis propose des formations Solution à distance et en présentiel. Ces formations sont dispensées en intra ou en inter-entreprises. Les conditions générales de vente s'appliquent aux formations inter-entreprises et intra-entreprise proposées par Nibelis. Elles ne s'appliquent pas aux rencontres.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le client effectue une DO (Demande d'Opération) afin que sa demande puisse être prise en charge par son consultant.

L'organisme de formation de Nibelis envoie une convention de formation par mail. Cette convention doit être complétée et signée par le client avec le cachet de l'entreprise. Le client renvoie la convention de formation à l'organisme.

Un nombre minimum et maximum de participants est exigé par l'organisme de formation de Nibelis. Les inscriptions sont closes lorsque le nombre maximum de participants est atteint.

3. ORGANISATION DES FORMATIONS

Nibelis propose des sessions de formation à distance. Celles-ci sont mentionnées dans le catalogue (voir infos pratiques).

Les formations peuvent être dispensées sous les formats suivants :

- Sessions inter-entreprises à distance (webinar)
- Sessions intra-entreprise dans les locaux du client ou à distance (webinar)

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

Ces sessions sont planifiées à distance.

Les participants sont issus de diverses sociétés clientes. La capacité maximale est de 10 participants. Les formations Nibelis et les durées sont mentionnées sur nos calendriers de formation disponibles sur simple demande par mail ou par téléphone (voir informations pratiques). Les participants doivent respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation de Nibelis affiché dans les espaces de formation ou sur le site internet Nibelis.

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Ces sessions sont dispensées au choix, à distance ou dans les locaux du client.

Les participants appartiennent tous à la même société cliente signataire de la convention de formation.

• Organisation de la session dans les locaux du client

Il appartient au client de mettre à disposition de l'animateur et des participants une salle de formation équipée d'ordinateurs reliés à Internet, un tableau blanc ou paper board et d'un vidéo projecteur.

Pour toute demande exceptionnelle, en présentiel, nous vous invitons à nous contacter.

Un mail d'invitation est envoyé aux participants avec le lien de connexion.

Il appartient au client de se renseigner auprès de son service informatique afin d'avoir les droits administrateurs de téléchargement du logiciel Go to webinar. Il est également nécessaire de disposer d'une sortie audio et micro sur son ordinateur.

4. DISPOSITIONS COMMUNES AUX SESSIONS DE FORMATIONS

4.1 DOCUMENTS CONTRACTUELS

- Une convention de formation signée par les deux parties
- Une convocation
- Une feuille de présence
- Une attestation de formation

4.2 DÉROULEMENT DES SESSIONS DE FORMATION

4.2.1 Horaires des sessions de formation

Les sessions débutent à 9h30 et se terminent vers 17h30.

4.2.2 Personnes pouvant assister aux sessions de formation

Seules les personnes désignées dans la convention de formation pourront assister aux sessions. Des personnes supplémentaires pourront être admises avec la validation de l'organisme Nibelis .

4.3 MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les formations sont dispensées sur la base de supports de cours réalisés par Nibelis. Lors de chaque formation, un support est remis aux participants. Nibelis met à la disposition des participants, pendant la formation, une base école. Pour des raisons pédagogiques, certaines formations peuvent être dispensées sur la base du client.

4.4 SYSTÈME D'ÉVALUATION

Nibelis met en place un système d'évaluation afin de continuer à améliorer ces prestations et évaluer l'acquisition des compétences de ses stagiaires.

- Questionnaire de positionnement (en amont)
- Évaluation des connaissances (en fin de formation)
- Enquête de satisfaction des stagiaires (en fin de formation)
- Évaluation des acquis (3 à 6 mois après la formation)
- Évaluation de satisfaction annuel
- Synthèse de session

4.5 DÉBIT OU ABANDON

Pour toute annulation ou report à l'initiative du client, moins de 3 jours avant le début du stage, ou pour toute autre absence, le montant de la participation restera immédiatement exigée à titre d'indemnité forfaitaire.

Nibelis se réserve le droit de :

- Modifier le contenu de son programme ou de remplacer l'animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent
- Reporter l'inscription dans un délai de 12 mois sur une autre session si le nombre de participants est jugé insuffisant sur le plan pédagogique.

5. CONDITIONS TARIFAIRES

Les prix mentionnés dans le catalogue de formation Nibelis sont exprimés hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur.

Pour les formations en intra-entreprise organisées dans les locaux du client, les frais de déplacement du ou des animateurs sont facturés en sus. Ceux-ci sont estimés lors de la rédaction de la convention de formation.

Pour le tarif des formations intra-entreprise, se référer au contrat souscrit entre Nibelis et le client. En fonction des situations, la formation intra-entreprise pourra faire l'objet d'un devis.

Le paiement est dû par prélèvement automatique dès lors que l'option est déjà active avec Nibelis. Dans le cas contraire, le paiement sera dû par chèque ou par virement à 30 jours de la facture. Il convient au client d'indiquer le numéro de la facture lors du règlement.

Tout stage commencé est dû en totalité.

Les formations peuvent être prises en charge par un OPCO. Il appartient au client d'effectuer les démarches auprès de son OPCO et de veiller à ce que l'organisme de formation de Nibelis reçoive l'accord de prise en charge dans les meilleurs délais.

6. DISPOSITIONS DIVERSES

6.1 CONSULTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales de ventes sont consultables sur le site Internet de Nibelis et dans le catalogue de formations. Elles peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'organisme de formation de Nibelis. Seule la dernière version sera applicable.

6.2 RÉFÉRENCES COMMERCIALES

Le client accepte d'être cité par l'organisme de formation de Nibelis comme client de ses offres de formation.

L'organisme de formation de Nibelis peut mentionner le nom du client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références. Ces listes seront diffusées, principalement, sur le site Internet de Nibelis et sur des plaquettes commerciales.

6.3 DROIT APPLICABLE- TRIBUNAL COMPÉTENT

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. Tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris.

7. INFORMATIONS PRATIQUES

Pour toute demande d'inscription, vous pouvez nous contacter au **01 46 17 07 53 / 01 46 17 07 51**, ou par mail à l'adresse :

formation@Nibelis.com